

Série ST2S

Sciences et Technologies de la Santé et du Social

Pôle Sciences Humaines



Une série ouverte vers les métiers...

du soin, de l'accompagnement socio-éducatif

et de la gestion d'équipes

Les Sciences et Technologies de la Santé et du Social regroupent un certain nombre de champs du domaine des Sciences Humaines, du domaine scientifique et du domaine des sciences de l'organisation et de la communication. Elles s'intéressent ainsi à ce qui a trait à la vie des individus et des groupes en société ; elles interrogent les moyens mis en place pour remédier aux dysfonctionnements sanitaires et sociaux.

Thèmes d'études - Notions clés

Sciences et Techniques Sanitaires et sociales

Il s'agit de connaître et comprendre les dispositifs et institutions, les raisons de leur création et des choix de leurs missions, leur fonctionnement et leurs perspectives d'évolution, à partir de l'identification des besoins de santé et de bien-être social exprimés par les individus et les groupes sociaux.

L'enseignement est articulé autour de 5 pôles : « Etat de santé et de bien-être social d'une population » ; « Protection sociale » ; « politiques sociales » ; « politiques sanitaires » ; « méthodologie »

Biologie et physiopathologie humaine

La biologie et la physiopathologie humaine abordent l'étude de l'organisme humain et son autonomie, au travers des fonctions de la nutrition, la circulation sanguine, la respiration, la transmission de la vie et l'hérédité, la défense de l'organisme et le fonctionnement du système nerveux. Cet enseignement permet aux élèves de construire une démarche d'analyse, d'acquérir les connaissances biologiques de base, de développer la réflexion logique et de maîtriser la terminologie médicale.

Des travaux de groupes,

menés au long de l'année, en relation avec des thèmes sanitaires et sociaux qui font l'objet d'une évaluation au baccalauréat (**activités interdisciplinaires** en première et **le projet technologique** en terminale)

Poursuite d'études après-bac

Etudes dans des écoles spécialisées sanitaires ou sociales :

Instituts de Formation en Soins Infirmiers, Instituts de Formation des travailleurs sociaux...

Etudes en BTS (2 ans) ou DTS (3 ans) :

Spécialités : Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et social (SP3S), Economie Sociale et Familiale (ESF), Imagerie médicale, Orthoprothésiste, Diététique, Services et Espace Rural...

Etudes universitaires : Diplôme universitaire de Technologie (DUT), Licence, Licence professionnelle, Master 1 /2, Doctorat. (LMD)

Spécialités : psychologie, sociologie, sciences sanitaires et sociales, animation socioculturelle, santé publique, droit social, systèmes de santé, intervention sociale, animation sportive adaptée aux séniors...

Pour quels métiers ?

Secteur du soin : infirmier avec ou sans spécialité, technicien en imagerie médicale, orthoprothésiste, diététicien, chercheur en soins infirmiers, formateur en IFSI...

Secteur socio-éducatif : conseiller en Economie Sociale et Familiale, assistant de service social, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, animateur socioculturel, animateur sportif pour publics séniors, chef de projet en développement social local, en gestion urbaine...

Secteur technico-administratif : responsable d'équipe d'aides à domicile, directeur-adjoint des structures médico-sociales, coordonnateur de services aux personnes en milieu urbain ou rural, cadre technicien aux prestations sociales, chargé d'insertion dans une collectivité territoriale...

Pourquoi choisir la section ST2S ?

Secteur en mutation avec apparition de nouveaux métiers pour lesquels il est possible de construire un parcours individualisé et de révéler des qualités personnelles.

Perspective de création d'emplois nombreux à l'horizon 2020 pour répondre aux besoins des populations vulnérables (personnes malades, en situation de précarité, d'exclusion, de vieillissement, de handicap) aussi bien dans les secteurs du soin et de l'accompagnement social que dans le secteur technico-administratif (encadrement, coordination, gestion d'équipe, direction adjointe)

Grilles horaires

Classe PREMIERE

Enseignement commun		Enseignement spécifiques		Options facultatives	
Français	3 h	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	Education physique et sportive	3 h
Mathématiques	3 h	Biologie et physiopathologie humaines	3 h	Art (1)	3 h
Sciences physiques et chimiques	3 h			Atelier artistiques	72 h annuelles
Langues vivantes 1 et 2					
Education physique et sportive	2 h				
Histoire Géographie	1 h 30				
Accompagnement personnalisé	2 h	Heures de vie de classe	10 h annuelles		

Classe TERMINALE

Enseignement commun		Enseignement spécifiques		Options facultatives	
Sciences physiques et chimiques	3 h	Sciences et techniques sanitaires et sociales	8 h	Education physique et sportive	3 h
Langues vivantes 1 et 2	3 h	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	Art (1)	3 h
Education physique et sportive	2 h			Atelier artistiques	72 h annuelles
Mathématiques	3 h				
Histoire Géographie	1 h 30				
Accompagnement personnalisé	2 h	Heures de vie de classe	10 h annuelles		
Philosophie	2 h				

1 Au choix: arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou histoire des arts ou musique ou théâtre-expression dramatique ou danse

Examen officiel

Discipline	Modalité	Durée	Coeff.
Epreuves anticipées			
Français	Ecrite	4h	2
Français	Orale	20 min	2
Activités interdisciplinaires	Orale (2)	-	(1)
Epreuves terminales			
Education Physique et sportive	CCF (3)		2
Histoire géographie	écrite	2 h 30	2
Langue vivante 1	Écrite et orale (4)	2 h et 20 min	2
Langue vivante 2	Écrite et orale (4)	2 h et 20 min	2
Mathématiques	écrite	2 h	3
Philosophie	écrite	4 h	2
Sciences physiques et chimiques	écrite	2 h	3
Biologie et physiopathologie humaines	écrite	3 h	7
Projet Technologique	orale (5)	15 min (oral terminal)	7
Sciences et techniques sanitaires et sociales	écrite	3 h	7
Epreuves Facultatives (2 au maximum)			
Art	orale	30 min	(6)
Musique	orale	40 min	(6)

1. Seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20. Ces points sont multipliés par deux.
2. L'épreuve est évaluée en cours d'année.
3. Contrôle en cours de formation.
4. La partie orale de l'épreuve est évaluée en cours d'année.
5. Evaluation en cours d'année et lors d'un oral terminal. L'évaluation en cours d'année est affectée d'un coefficient 4 et l'oral terminal est affecté d'un coefficient 3
6. Seul les points excédent 10 sont retenus. Les points sont multipliés par deux pour la première épreuve facultative à laquelle le candidat a décidé de s'inscrire quelle que soit l'option correspondante.

CONTACTS



Secteur Tertiaire
10 bd Pierre de Coubertin
BP 418
44 606 Saint Nazaire cedex

Téléphone: 02-40-00-25-25
Mail : ce.04400691@ac-nantes.fr
Site : aristide-briand.paysdelaloire.e-lyco.fr



Laurence ROBIN - Directrice Déléguée aux Formations
Professionnelles & Technologiques
Mail : c3.04400691@ac-nantes.fr Tél. : 02-40-00-25-20